

Comptes annuels consolidés 2014

Bilan consolidé

Actif		31.12.2014	31.12.2013
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités	3.1	36'368'052	35'246'023
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.2	99'729	447'399
Autres créances	3.3	627'989	598'830
Stocks	3.4	12'500	15'500
Comptes de régularisation actif	3.5	453'642	320'679
Total actif circulant		37'561'912	36'628'431
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	3.6	21'343'806	11'689'765
Immobilisations	3.7		
– Mobilier		8'538	25'613
– Aménagements		94'107	283'833
– Matériel de bureau/informatique		162'110	306'864
– Terrain		450'000	450'000
Total actif immobilisé		22'058'561	12'756'075
Total actif		59'620'473	49'384'506
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		1'759'031	1'602'031
Dettes programmes à l'étranger	3.8	13'894'048	15'063'330
Autres dettes à court terme		37'413	48'860
Comptes de régularisation passif	3.9	8'520'403	590'587
Total capitaux étrangers à court terme		24'210'895	17'304'808
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes programmes	3.10	20'206'888	17'605'129
Total capitaux étrangers à long terme		20'206'888	17'605'129
Capital des fonds (fonds affectés)			
Fonds avec affectation limitée	3.11	1'123'182	890'732
Total capital des fonds		1'123'182	890'732
Capital de l'organisation			
Capital versé (fondation)	3.12	100'000	100'000
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (général)	3.13	6'172'973	6'137'527
Capital lié (désigné) général	3.14	6'658'206	6'709'697
Résultat de l'exercice		698'330	186'614
Total capital de l'organisation		14'079'508	13'583'837
Total passif		59'620'473	49'384'506

Compte d'exploitation consolidé

		2014	2013
		CHF	CHF
Produits d'exploitation 4.1			
Collecte de fonds			
Parrainages de projets et membres		3'039'648	3'147'467
Dons issus de collectes		9'852'623	9'541'919
Dons pour l'aide d'urgence	4.1.1	1'267'617	2'636'169
Legs et héritages		2'305'014	4'016'871
Dons institutionnels	4.1.2	15'311'032	9'159'410
Total produits issus de la collecte de fonds		31'775'935	28'501'836
Autres recettes			
Vente de cartes et de produits		85'708	2'996'449
Autres recettes		981'018	455'265
Total produits d'exploitation		32'842'661	31'953'550
Frais d'exploitation			
Achat de marchandises			
		-82'317	-371'886
Charges directes des programmes			
Programmes à l'étranger	4.2.1	-22'445'658	-22'228'215
Programmes en Suisse	4.2.2	-1'704'344	-1'624'730
Frais de personnel (programmes)	4.2.3	-777'087	-649'121
Monitoring des programmes	4.2.4	-99'510	-106'584
Total des charges directes des programmes		-25'026'599	-24'608'650
Frais d'infrastructure			
Frais de personnel		-2'205'804	-2'116'786
Frais de voyage et de représentation		-68'299	-77'992
Travail accompli par des tiers		-131'966	-37'242
Loyer		-279'475	-279'616
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance		-15'558	-10'330
Frais administratifs		-733'499	-735'552
Collecte de dons		-3'071'258	-3'226'098
Relations publiques	4.3.1	-1'122'890	-447'997
Prestations de services	4.3.1	-182'057	-258'363
Autres dépenses		-3'504	257'252
Amortissements		-367'199	-243'956
Total frais d'infrastructure		-8'181'509	-7'176'680
Résultat d'exploitation		-447'765	-203'666

		2014	2013
		CHF	CHF
Résultat financier	4.4		
Produits financiers réalisés		1'455'200	310'239
Produits financiers non réalisés		29'041	195'112
Charges financières		-308'355	-246'811
Total résultat financier		1'175'886	258'540
Résultat avant mouvement de fonds et capitaux		728'121	54'874
Attribution exceptionnelle aux programmes			
Attribution exceptionnelle aux programmes		0	-1'223'045
Total Attribution exceptionnelle aux programmes		0	-1'223'045
Fonds affectés			
Attribution aux fonds affectés	3.11	-425'349	-302'420
Utilisation des fonds affectés	3.11	192'899	256'497
Total fonds affectés		-232'450	-45'923
Capital libre (général)			
Attribution au capital libre (général)	3.13	0	0
Dissolution du capital libre (général)	3.13	151'168	1'374'213
Total capital libre (général)		151'168	1'374'213
Capital lié (désigné) général			
Attribution au capital lié (désigné) général	3.14	-39'424	-13'000
Dissolution du capital lié (désigné) général	3.14	90'915	39'495
Total capital lié (désigné) général		51'491	26'495
Résultat après mouvement de fonds et capitaux		698'330	186'614

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels consolidés complets 2014 d'UNICEF Suisse qui ont été révisés par l'agence PricewaterhouseCoopers AG. Les comptes annuels consolidés détaillés composés des comptes annuels du Comité suisse pour l'UNICEF et de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF sont disponibles, de même que le rapport de performance selon FER 21, au secrétariat général d'UNICEF Suisse; ils peuvent être consultés sur le site www.unicef.ch.

Tableau de financement consolidé

	2014	2013
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	+728'121	+54'874
Amortissements d'immobilisations	+376'199	+243'956
Pertes (+)/gains (-) sur immobilisations financières	+95'790	+43'798
Diminution (+)/Augmentation (-) créances résultant de livraisons et de prestations	+347'670	+89'264
Diminution (+)/Augmentation (-) autres créances	-29'159	-446'147
Diminution (+)/Augmentation (-) stocks	+3'000	+32'300
Diminution (+)/Augmentation (-) comptes de régularisation actif	-132'963	+318'245
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes provenant de livraisons et de prestations	+157'000	+102'964
Augmentation (+)/Diminution (-) dettes «Programmes à l'étranger»/«Programmes»	+1'432'477	+774'565
Augmentation (+)/Diminution (-) autres dettes à court terme	-11'447	-476'926
Augmentation (+)/Diminution (-) comptes de régularisation passif	+7'929'816	+39'443
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	+10'887'504	+776'336
Investissements en immobilisations	-15'644	-41'454
Investissements immobilisations financières	-19'084'117	-164'652
Désinvestissement immobilisations financières	+9'734'286	+827'604
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-9'365'475	+621'498
Virement de prêt	-400'000	0
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-400'000	0
Variation des disponibilités		
Existant initial disponibilités 01.01.	35'246'023	33'848'190
Existant final disponibilités 31.12.	36'386'052	35'246'023
Variations disponibilités	+1'122'029	+1'397'833

UNICEF Suisse dispose d'une fondation qui reçoit des contributions visant à soutenir à long terme des programmes de l'UNICEF dans le monde et en Suisse. Les comptes de la fondation sont intégrés au bilan et au compte d'exploitation consolidés 2014.

Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Capital versé (fondation)	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant et des domaines de travail stratégiques	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2012	100'000	449'999	500'000	886'192	3'350'000	9'129'195	382'545	14'797'931
Variations dans l'année 2013								
Produits (internes)					2'000'000	-2'000'000	186'614	186'614
Produits année précédente (internes)						-382'545	382'545	0
Dotation/utilisation (externes)				-26'495		-1'374'213		-1'400'708
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2013	100'000	449'999	500'000	859'697	5'350'000	5'372'437	951'704	13'583'837
Variations dans l'année 2014								
Produits (internes)					-7'915		698'330	690'415
Produits année précédente (internes)						-186'614	186'614	0
Dotation/utilisation (externes)				-43'576		-151'168		-194'744
Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2014	100'000	449'999	500'000	816'121	5'342'085	5'034'655	1'836'648	14'079'508

B) Moyens provenant de fonds (MGF, droits de l'enfant & étude; à partir de 2012 en plus VIH-sida, aide d'urgence; à partir de 2014 en plus Knowledge-Exchange-Teacher-Training)	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2012	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2013	Constitution/dotation	Utilisation/dissolution	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2014
	844'809	302'420	-256'497	890'732	425'349	-192'899	1'123'182

Annexe aux comptes annuels consolidés 2014

1. Remarques générales

UNICEF Suisse représente en Suisse l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, dans toutes les questions qui concernent l'enfant et l'organisation. UNICEF Suisse veille à entretenir de bons contacts avec la population suisse, l'informe et la sensibilise à la situation des enfants dans le monde et en Suisse. UNICEF Suisse mobilise la société civile, les milieux économiques et politiques afin de soutenir les programmes de développement en faveur des enfants les plus démunis et de récolter des dons pour améliorer leurs conditions de vie.

Le travail d'UNICEF Suisse se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'agenda de l'ONU pour le développement, la planification à moyen terme de l'UNICEF et l'agenda de l'équité de l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959 et son siège est à Zurich. Le Comité s'engage à travailler dans les programmes, les projets et l'administration de la manière la plus efficace et performante possible. Le Comité remet aux pays concernés dans un délai de 18 mois les fonds récoltés pour la réalisation des programmes prévus. Les dons récoltés pour les programmes d'aide d'urgence sont transmis immédiatement. La fondation du Comité suisse pour l'UNICEF a été créée en l'an 2000; elle accueille les dons destinés à des projets et des programmes de longue durée.

2. Principes concernant la présentation des comptes

2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21, dans le respect du Code civil suisse, du Code des obligations et des dispositions concernant la consolidation des organisations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

2.2 Cercle de consolidation et méthode

Les comptes annuels consolidés englobent les deux personnes morales, à savoir le Comité suisse pour l'UNICEF et la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF; la consolidation est effectuée selon la méthode de la consolidation globale. Les deux personnes morales sont gérées de manière uniforme, si bien qu'une influence dominante existe.

2.3 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels consolidés, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

3. Commentaires concernant le bilan

3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

UNICEF Suisse est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (point 3.8) en faveur des activités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes et les projets au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités sont importantes le jour de l'établissement du bilan.

3.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

En 2014, UNICEF Suisse a entièrement remanié la vente des cartes de vœux. La conception et l'impression se font unique-

ment en Suisse. La gestion des commandes et l'encaissement ont été confiés à la fondation d'utilité publique GAD, à Berne et à Bienne. La fondation réinsère sur le marché du travail des personnes au chômage et en fin de droit. En raison du transfert du processus, la position «Créances envers des tiers» a changé. En 2014, elle s'élève à 101'767 francs. Les changements plus importants sont indiqués dans le rapport financier au point 3.5 Compte de régularisation actif et au point 3.6 Placements.

(en CHF)	2014	2013
Créances envers des tiers	101'767	456'530
Réajustements de valeurs	-2'038	-9'131
Total	99'729	447'399

3.3 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2014	2013
Avoir impôt anticipé	80'679	76'735
Compte AXA 60 01 11.101929 (LPP)	471'758	425'622
Autres créances	75'552	96'473
Total	627'989	598'830

3.4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette du marché (principe de la valeur minimale).

3.5 Compte de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

La position «Recettes non encore comptabilisées» en 2014 comprend surtout des prestations facturées par le secrétariat général pour la réalisation de l'initiative «Communes amies des enfants» ainsi que des factures établies pour les travaux effectués dans le contexte de la vente des cartes UNICEF. Sont incluses aussi des prestations fournies pour accompagner le processus de travail de la fondation GAD dans le contexte du remaniement de la distribution des cartes de vœux UNICEF.

(en CHF)	2014	2013
Dépenses reportées	208'003	320'679
Recettes non encore comptabilisées	245'639	0
Total compte de régularisation actif	453'642	320'679

3.6 Placements

(en CHF)	2014	2013
Actions Suisse	1'434'506	4'544'891
Actions étranger	10'023'053	959'586
Obligations Suisse	9'486'247	5'869'162
Obligations étranger	0	316'126
Total titres (papiers-valeurs)	20'943'806	11'689'765
Prêt	400'000	0
Total placements	21'343'806	11'689'765

En vertu des directives d'UNICEF Suisse concernant les placements, les titres (papiers-valeurs) sont évalués selon les valeurs d'acquisition ou, si elles sont plus faibles, selon les valeurs du marché et sont inscrits sous l'actif immobilisé. La valeur du marché des placements atteint au 31 décembre 2014 21'467'863 francs alors qu'elle s'élevait à 11'689'765 francs en 2013. L'augmentation marquée des titres est due à un don important reçu par la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF. Selon la volonté du donateur, ce don doit être placé de manière ciblée jusqu'au 26 juin 2019 et pourra être alors utilisé pour des programmes.

En 2014, le Comité suisse pour l'UNICEF a mis à la disposition de la fondation d'utilité publique GAD un prêt de 400'000 francs. Ce prêt permet de réunir les conditions préalables pour l'organisation de la vente des cartes de vœux UNICEF

par la fondation GAD (cf. point 3.2 du rapport) et garantit des capacités de livraison sans faille durant la saison des ventes.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de fabrication après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour les bâtiments, elle est de dix ans, pour le matériel de bureau et l'informatique, de trois ans.

En ce qui concerne les bâtiments, les amortissements pour l'année 2014 ont été ajustés à la nouvelle durée d'utilisation en raison du déménagement du secrétariat fixé au 15 août 2015. La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

UNICEF Suisse dispose d'une parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés dans la commune de Magadino qui lui a été offerte en cadeau. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale datant du 21 février 2008. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans. L'estimation de la valeur vénale effectuée le 5 septembre 2013 n'a entraîné aucun réajustement de valeur.

La valeur des immobilisations corporelles pour l'assurance incendie s'élève à 908'900 francs le jour de l'établissement du bilan.

3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les moyens financiers affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. Ces moyens financiers se composent de dons d'origine privée et institutionnelle.

(en CHF)	Mobilier		Aménagements		Matériel de bureau/ informatique		Terrain	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Valeurs d'acquisition 01.01.								
Etat au 01.01.	459'413	459'413	557'593	557'593	1'472'966	1'445'072	450'000	450'000
Entrées	0	0	0	0	15'644	41'454	0	0
Sorties	0	0	0	0	-14'893	-13'560	0	0
Valeurs d'acquisition 31.12.	459'413	459'413	557'593	557'593	1'473'717	1'472'966	450'000	450'000
Amortissements								
Etat au 01.01.	433'800	400'000	273'760	255'727	1'166'102	1'017'593	0	0
Sorties	0	0	0	0	-14'893	-132'560	0	0
Amortissements	17'075	33'800	189'726	48'033	160'398	162'123	0	0
cumulés	450'875	433'800	463'486	273'760	1'311'607	1'166'102	0	0
Valeur comptable nette 1.1.	25'613	59'414	283'833	331'866	306'864	427'533	450'000	450'000
Valeur comptable nette 31.12.	8'538	25'613	94'107	283'833	162'110	306'864	450'000	450'000

UNICEF Suisse utilise ces moyens financiers conformément au vœu des donateurs. A intervalles réguliers, des rapports renseignent sur l'état des projets et des programmes financés, les progrès réalisés et les difficultés rencontrées. Après la clôture du programme, UNICEF Suisse reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants d'UNICEF Suisse se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, leur portée et leur adéquation avec les buts des donateurs.

3.9 Compte de régularisation passif

La position «Compte de régularisation passif» comprend les dépenses suivantes:

(en CHF)	2014	2013
Passifs transitoires – frais de personnel	161'303	168'554
Passifs transitoires – autres	8'354'600	422'033
Recettes anticipées	4'500	0
Total	8'520'403	590'587

La position «Passifs transitoires – frais de personnel» comprend les vacances, les heures supplémentaires et les gratifications.

La position «Passifs transitoires - autres» inclut, en plus des factures des crédateurs, le don important mentionné au point 3.6 en raison de la volonté du donateur, conformément à Swiss GAP FER en partie régularisé.

3.10 Dettes à long terme «Programmes»

Cette position comprend les contributions de la fondation en faveur de projets dont la durée s'étend sur trois ans ou plus. La durée et l'affectation à tel ou tel programme sont fixées par le conseil de fondation, en adéquation avec le vœu des donateurs.

3.11 Fonds avec affectation limitée

UNICEF Suisse dispose de plusieurs fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes dans les pays en développement et en Suisse, conformément aux statuts.

(en CHF)	2014	2013
Fonds MGF Suisse	452'824	415'088
Fonds droits de l'enfant Suisse	199'368	126'278
Fonds études	184'840	101'637
Fonds VIH/sida	179'628	179'628
Fonds aide d'urgence	89'101	68'101
Fonds Knowledge-Exchange-Teacher-Training	17'421	0
Total	1'123'182	890'732

Le fonds «MGF Suisse» permet le financement de mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines.

Le fonds «droits de l'enfant Suisse» réunit des dons affectés spécifiquement à des activités en lien avec les droits de l'enfant.

Le fonds «Etudes» permet de financer des travaux scientifiques servant de base théorique à la mise en oeuvre de la Convention des droits de l'enfant (CDE) en Suisse.

Le fonds «VIH/sida» est destiné à financer des activités pour endiguer le VIH/sida dans les pays en développement.

Le fonds «aide d'urgence» réunit des moyens financiers destinés aux programmes d'urgence dans les régions frappées par des crises et des catastrophes.

Le fonds «Knowledge-Exchange-Teacher-Training» est alimenté par des moyens financiers qui peuvent être utilisés pour permettre des échanges entre des étudiants/étudiantes de Suisse et du Malawi qui se destinent à l'enseignement.

3.12 Capital versé (fondation)

Cette position désigne le capital de fondation de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

3.13 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes réalisés en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation en Suisse.

3.14 Capital lié (désigné) généré

Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements envers les pays où se déroulent les programmes.

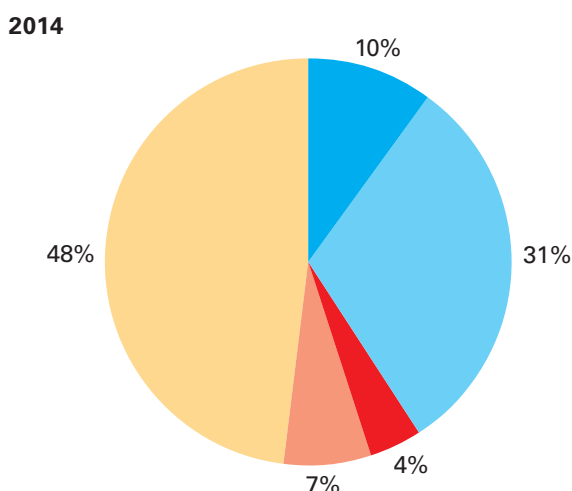
(en CHF)	2014	2013
Réserve pour les fluctuations de valeur des titres	816'121	859'697
Equipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	650'000	650'000
Communication concernant le développement	892'803	900'000
Violence faite aux filles	900'000	900'000
Survie des enfants	1'000'000	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	950'000
Bien-être & développement de la petite enfance	949'282	950'000
Total	6'658'206	6'709'697

Les directives d'UNICEF Suisse régissant les placements obligent l'organisation à constituer une réserve pour les fluctuations de valeur des titres: dix pour cent sur les actions et cinq pour cent sur les obligations. La réserve pour les fluctuations de valeur des titres n'a été constituée que sur la partie des titres qui ne figurent pas dans les comptes de régularisation passif selon le point 3.9.

4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

4.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se présente comme suit:



■ Parrainages de projets et membres ■ Dons issus de collectes ■ Don pour l'aide d'urgence
 ■ Legs et héritages ■ Dons institutionnels

4.1.1 Dons destinés à l'aide d'urgence

Les dons destinés aux programmes d'urgence ont diminué de 1,37 millions de francs en 2014 par rapport à l'exercice précédent. Pour l'UNICEF, 2014 a été une année difficile où il s'est agi de relever de nombreux défis comme la situation des enfants en Syrie ou l'épidémie d'Ebola au Liberia. Les appels en faveur de ces crises dramatiques n'ont toutefois pas suscité un élan de solidarité comparable à celui de 2013 en faveur des populations frappées par le typhon «Haiyan».

4.1.2 Dons institutionnels

En 2014, les dons institutionnels (provenant de fondations, d'organisations, de communes) ont augmenté de 67 pour cent par rapport à 2013. Ceci s'explique en particulier par l'augmentation réjouissante des dons provenant de fondations et de grands donateurs.

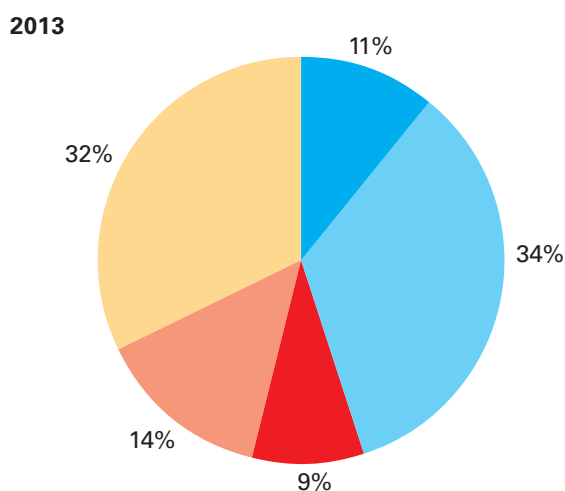
4.2 Dépenses occasionnées par les programmes

4.2.1 Programmes à l'étranger

Il s'agit de fonds qu'UNICEF Suisse a mis à disposition au cours de l'exercice 2014 pour la réalisation des activités dans le cadre du déroulement des programmes dans les pays en développement.

4.2.2 Programmes en Suisse

Il s'agit des fonds mis à disposition par UNICEF Suisse au cours de l'exercice 2014 pour les programmes réalisés en Suisse.



4.2.3 Frais de personnel «Programmes»

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des programmes réalisés en Suisse.

4.2.4 Monitoring des programmes

Les représentantes et les représentants d'UNICEF Suisse vérifient régulièrement l'efficacité de l'utilisation des fonds dans les pays en développement, de manière à assurer la transparence et à générer la confiance quant à l'affectation correcte des dons. Les moyens financiers utilisés à cet effet sont inclus sous cette position.

4.3 Dépenses concernant les structures

4.3.1 Relations publiques et prestations de services

Durant l'exercice 2014, UNICEF Suisse a consacré 1'304'947 francs aux relations publiques et aux prestations de services. L'augmentation des dépenses s'explique par une présence renforcée dans le public (annonces dans la presse, à la télévision) afin d'informer la population de manière détaillée sur les visées et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et, par ailleurs, la sensibiliser et l'appeler à apporter son soutien. UNICEF Suisse remplit ainsi son mandat conformément à ses statuts.

4.4 Résultat financier

UNICEF Suisse reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-unien (USD) et en euros (EUR). Afin d'éviter les pertes, le règlement des finances prévoit d'affecter ces montants le plus rapidement possible aux programmes dans les pays en développement. Si cela n'est pas possible, ces dons doivent être convertis en francs suisses. A fin 2014, UNICEF Suisse disposait de montants en monnaies étrangères d'une valeur de 93'923 francs.

En 2014, UNICEF Suisse a révisé ses directives concernant les placements. Ceci a entraîné une réévaluation des titres existants et une correction du portefeuille, ce qui a eu pour résultat un produit financier réalisé de 1'455'200 francs.

La position «charges financières» fait état de pertes sur le change non réalisées de 132'832 francs, tandis qu'elles s'élevaient à 120'938 francs lors de l'exercice 2013. Les produits financiers non réalisés s'élevaient à 29'041 francs pour l'exercice 2014 tandis qu'ils atteignaient 195'112 francs pour l'exercice 2013.

5. Autres données

5.1 Dédommagements des organes directeurs

Les membres du comité du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement, sans rétribution. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Les dédommagements et les dépenses ainsi que le salaire brut de la direction s'élevaient au total à 246'958 francs pour l'exercice 2014 tandis qu'ils atteignaient 216'492 francs en 2013. Le rapport entre le salaire le plus élevé et le plus bas est de 1:2,9.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs et collaboratrices d'UNICEF Suisse sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions fixes dont s'acquittent les employés/les employées et l'employeur. Les contributions de l'employeur s'élevaient à 247'482 francs en 2014 tandis qu'elles atteignaient 240'614 francs en 2013. UNICEF Suisse a conclu une assurance tous risques. En cas de couverture insuffisante, il n'y a aucun risque pour l'employeur.

5.3 Prestations gratuites

Durant l'exercice 2014, UNICEF Suisse a reçu une prestation gratuite de 276'165 francs pour le transport aérien de biens humanitaires à destination de la Sierra Leone au profit des populations frappées par Ebola ainsi qu'une prestation gratuite de 100'880 francs pour acheminer des moustiquaires en Ethiopie. UNICEF Suisse a pu bénéficier par ailleurs des rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

5.4 Présentation de l'évaluation des risques

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances, des risques et des difficultés qui leur sont associés a lieu dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux membres du comité et du conseil de fondation; des mesures sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

5.5 Evénements particuliers survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2014 n'a été identifié.

Rapport de l'organe de révision
sur les assemblée des délégués
au Comité du Comité Suisse pour l'UNICEF
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés annuels d'UNICEF Suisse ci-joints, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux norms comptables de l'organisation, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux règlements de l'organisation.

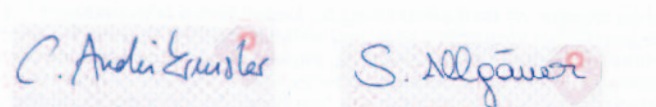
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Claudia Andri Krensler
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Simone Allgauer

Zürich, le 13 avril 2015

Annexe:

- Comptes consolidés (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)



L'organisation d'UNICEF Suisse au 31 décembre 2014

Mandat

UNICEF Suisse représente en Suisse les intérêts de l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. L'engagement et le travail de l'UNICEF se fondent sur les principes de la tolérance, de la compréhension mutuelle, de la solidarité et de la paix entre les peuples. UNICEF Suisse s'oppose donc à toutes les formes de discrimination. UNICEF Suisse a pour but de récolter des fonds pour soutenir les programmes et les projets réalisés dans le monde, de défendre la cause des enfants tout autour du globe – en Suisse aussi – et d'informer la population du travail accompli à l'échelon international et national.

Ce sont la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)¹, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)², les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)³ et le plan d'action de l'UNICEF qui servent de référence et de base au travail de l'UNICEF en Suisse.

UNICEF Suisse

UNICEF Suisse regroupe les deux personnes morales suivantes: le Comité suisse pour l'UNICEF (association) et la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF (association)

Buts et fins

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959; c'est une association dont le siège est à Zurich. Le Comité suisse pour l'UNICEF a pour but de récolter des fonds pour soutenir les programmes et les projets réalisés dans le monde, de défendre la cause de l'enfant tout autour du globe – en Suisse aussi – et d'informer la population du travail accompli à l'échelon international et national.

L'organisation

L'assemblée générale est l'organe suprême. C'est elle qui est chargée de la direction stratégique et normative. Ses tâches comprennent en particulier le travail stratégique relativement à l'activité de l'UNICEF en Suisse, les questions statutaires telles que l'adoption des comptes annuels, du rapport d'activité et du budget ainsi que, au besoin, la modification des statuts.

L'assemblée générale est également chargée de définir les processus organisationnels. Dans ce cadre, elle a la compétence d'adopter des directives et des règlements.

L'assemblée générale élit parmi ses membres le comité directeur du Comité suisse pour l'UNICEF et la présidence ou le président. Le comité directeur est chargé de préparer les affaires à traiter par l'assemblée générale et surveille l'exécution des décisions.

Les membres sont élus pour quatre ans. En principe, une réélection est possible trois fois. Le 5 juillet 2012, l'assemblée générale a décidé de prolonger de quatre ans la durée du mandat du président nouvellement élu afin d'assurer la continuité du travail.

Liens avec d'autres organisations

Daniel Frey, président, et Elsbeth Müller, directrice générale, siègent au sein de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

Membres du Comité suisse pour l'UNICEF:

Président

Daniel Frey, Zurich, depuis le 5 juillet 2012

Membres

Anat Bar-Gera, Erlenbach, depuis le 7 juillet 2011
Barbara Bechtler, Berne, depuis le 7 juillet 2011
Bruno Chiomento, Bâle, depuis le 13 décembre 2012
Sandro Foiada, Contone, depuis le 2 décembre 2014
Marie-Christin Jacobs Meier, Uetikon, depuis le 9 mars 2010
Hans Künzle, Wollerau, depuis le 9 mars 2010
Thomas Nauer, Zurich, depuis le 23 janvier 2012
Hans Ploos, Küssnacht am Rigi, depuis le 5 décembre 2013
François Rohner, Münsingen, depuis le 4 septembre 2008
Stefan Schönbeck, Zoug, depuis le 15 avril 2014
Béatrice Speiser, Bâle, depuis le 27 mai 2009
Andreas S. Wetter, Boll, depuis le 30 septembre 2010

Membres du comité directeur du Comité suisse pour l'UNICEF

Daniel Frey, Zurich, depuis le 1er novembre 1995
(présidence)
Marie-Christin Jacobs Meier, Uetikon, depuis le 5 juillet 2012
Hans Künzle, Wollerau, depuis le 5 juillet 2012

Membres de la commission des finances du Comité suisse pour l'UNICEF

Bruno Chiomento, Bâle, depuis le 13 décembre 2012
(présidence)
Thomas Nauer, Zurich, depuis le 15 avril 2014
Béatrice Speiser, Bâle, depuis le 13 décembre 2012

Membres de la commission de collecte de fonds (fundraising) du Comité suisse pour l'UNICEF

Anat Bar-Gera, Erlenbach, depuis le 5 décembre 2013
(présidence)
Hans Ploos, Küssnacht am Rigi, depuis le 5 décembre 2013
Stefan Schönbeck, Zoug, depuis le 15 avril 2014

Membres de la commission électorale du Comité suisse pour l'UNICEF

Andreas S. Wetter, Boll, depuis le 5 décembre 2013
(présidence)
Anat Bar-Gera, Erlenbach, depuis le 5 décembre 2013
Marie-Christin Jacobs Meier, Uetikon, depuis le 5 décembre 2013

Service de révision des comptes

Lors de sa séance du 18 avril 2013, l'assemblée générale a désigné l'agence PricewaterhouseCoopers SA dont le siège est à Zurich comme service de révision des comptes pour les exercices 2013 et 2014.

Secrétariat général

Le siège du secrétariat général est à Zurich. Le secrétariat général est chargé de mettre en oeuvre au niveau opérationnel les stratégies et les axes prioritaires adoptés par l'assemblée générale.

Le Comité suisse pour l'UNICEF est certifié depuis le 29 septembre 2005 selon la norme ISO-9001 et se fait auditer à intervalles réguliers. Le 8 juillet 2014, un audit complet pour le renouvellement de la certification a été effectué par l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS) et la certification a été prolongée pour une durée de 3 ans. Le certificat ISO s'applique à l'ensemble de l'organisation et reconnaît à UNICEF Suisse une grande exigence de qualité. Il atteste aussi que l'ensemble des opérations, à savoir la collecte de fonds en faveur des projets de l'UNICEF, la gestion des dons, le travail d'information et de communication ou la vente sont conçus de manière efficace et transparente. Le Comité suisse pour l'UNICEF s'est doté par ailleurs d'un système de contrôle interne (SCI). Le 20 novembre 2014, son fonctionnement a été vérifié par l'agence PricewaterhouseCoopers SA. Les procédures prévues sont respectées et les recommandations ont été appliquées. La direction, les responsables ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices respectent, dans leur travail, les consignes fixées.



Direction

Elsbeth Müller, directrice générale

Responsables des départements et services

Philippe Baud, directeur finances et administration/directeur adjoint

Elisabeth Karagiannis, directrice de la communication

Fleur Jaccard, responsable Public Affairs

Secrétariat de la directrice générale

Janine Hampel

Chefs d'équipes

Regula Eder, comptabilité et personnel

Daniel Leibundgut, relations client

Tanja Miserez, Corporate Business

Manfred Ruf, informatique

Katrin Salmon, récolte de fonds

Marc Uricher, campagnes et médias numériques

Collaborateurs et collaboratrices

Nombre de collaborateurs et collaboratrices: 33

Nombre de postes à temps complet: 27.7

Adresse

Comité suisse pour l'UNICEF

Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich, 8050 Zurich

Téléphone 044 317 22 66

Compte postal pour les dons: 80-7211-9

www.unicef.ch

Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF

Créée le 2 juin 2000, la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF a pour but d'apporter son appui aux programmes de l'UNICEF dans le monde. Elle soutient les programmes et les projets de l'UNICEF en cours de réalisation et participe à l'élaboration de nouveaux programmes et projets pour la protection et le développement de l'enfant. Elle soutient en outre des programmes de l'UNICEF au niveau national dans le domaine de la protection de l'enfant et des droits de l'enfant.

Organes de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF

Le conseil de fondation est l'organe suprême. Il est responsable de la gestion des biens de la fondation dans le respect des directives, des statuts et des règlements.

Le président de la fondation et les membres du conseil de fondation accomplissent leur travail bénévolement et sans rémunération. Leurs frais effectifs leur sont remboursés.



Liens avec des organisations proches

Daniel Frey, membre du conseil de fondation, est président du Comité suisse pour l'UNICEF (association).

Elsbeth Müller, membre du conseil de fondation, est directrice générale du Comité suisse pour l'UNICEF (association).

Composition du conseil de fondation

Wolfgang Wörnhard, président, Zurich, depuis le 2 juin 2000

Elsbeth Müller, vice-présidente, Zoug, depuis le 2 juin 2000

Daniel Frey, membre du conseil de fondation, Zurich, depuis le 2 juin 2000

Membres de la commission des finances du Comité suisse pour l'UNICEF

Bruno Chiomento, Bâle, depuis le 13 décembre 2012 (présidence)

Thomas Nauer, Zurich, depuis le 15 avril 2014

Béatrice Speiser, Bâle, depuis le 13 décembre 2012

Service de révision des comptes

Lors de sa séance du 6 novembre 2012, la fondation a désigné comme service de révision des comptes pour l'exercice 2014 l'agence KBT Revisions AG à Zurich.

Secrétariat

Le siège de la fondation est à Zurich. Le secrétariat est chargé de mettre en oeuvre les stratégies et les priorités décidées par le conseil de fondation.

Adresse

Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF

Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich

Tél. 044 317 22 66

Compte bancaire au Credit Suisse, 8070 Zurich

IBAN CH62 0483503720851100-0, au nom de la Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF, 8050 Zurich

Zurich, le 31 décembre 2014

¹ CRC: Convention on the Rights of the Child

² CEDAW: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women

³ MDGs: Millennium Development Goals

Autorité, savoir et expérience au profit des enfants. Dans le monde entier.

Les problèmes complexes appellent des solutions sur mesure. En qualité de Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'UNICEF jouit d'une **autorité** qui lui permet de chercher, avec les gouvernements, des solutions qui apporteront une réponse durable à la détresse des enfants. Des solutions telles que l'Etat pourra assumer et poursuivre lui-même ce que vous avez commencé en étant donateurs.

Sans données fiables, aucun progrès n'est possible. Recueillir des données est peu attrayant, mais c'est un travail indispensable. Etant la seule organisation des Nations Unies qui se consacre à l'enfance, l'UNICEF possède un **savoir** spécialisé étendu que l'on utilise tous les jours pour venir en aide efficacement, à bas prix et durablement aux enfants du monde entier. L'UNICEF, notons-le, partage ses connaissances avec d'innombrables organisations humanitaires du monde entier.

L'argent récolté grâce aux dons est précieux, car chaque don s'accompagne d'un espoir. L'UNICEF en a pleinement conscience et gère minutieusement ces fonds. Les plus de 60 ans **d'expérience** dont bénéficie l'UNICEF lui sont utiles. En faisant un don à l'UNICEF, vous financez, au profit des enfants démunis, des prestations de soutien éprouvées et fructueuses.

Vous pouvez soutenir l'UNICEF:

- En faisant un don
- En devenant membre
- En vous engageant dans un parrainage de projet
- En créant quelque chose de durable et en faisant un legs à l'UNICEF ou en pensant à l'organisation dans votre testament
- En vous engageant dans un parrainage avec votre entreprise
- En participant avec vos enfants à la «Semaine des étoiles»
- En achetant des cartes
- Ou en prenant contact avec nous dans l'idée d'aider efficacement les enfants.

Comité suisse pour l'UNICEF
Pfungstweidstrasse 10, 8005 Zurich
www.unicef.ch
Compte postal: 80-7211-9



Rendez-nous visite sur le site www.unicef.ch
ou appelez-nous. Téléphone 044 317 22 66

unicef 
Schweiz Suisse Svizzera